



Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Général de Montpreveyres du 19 juin 2025

Présidence : Mme Martine Borgeaud

Secrétaire : M. Eric Dewarrat, suppléant

La Présidente, Martine Borgeaud, prend la parole à 20h15 et salue les Municipaux ainsi que les Conseillers présents et leur souhaite la bienvenue. Elle remercie les personnes présentes.

1. Appel

Excusés			Absents
Bertez Bruno	Koller Cédric	Mostaci Marc	Chappuis Miguel
Bezençon Marina	Liechti-Jaccard Fanny	Ruiz Jean-Marc	Pautz Geoffroy
Chappuis Jacques	Mellioret Jessica	Villars Marion	Ruch Thierry
Cloux Gilles	Mermoud Henri	Weber Fabrice	
De Almeida F. Flavio	Mermoud Isabelle		

Présents : 23	Excusés : 14	Absents : 3	Total : 40
---------------	--------------	-------------	------------

Le quorum est atteint. Le conseil peut délibérer. La Présidente déclare la séance ouverte

ORDRE DU JOUR :

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal du 27 mars 2025
3. Communications de la Présidente
4. Communications de la Municipalité
5. Préavis municipal n° 5/2025 - Rapport de gestion 2024
6. Préavis municipal n°6/2025 - Comptes 2024
7. Élections statutaires :
 - a. Présidence et vice-présidence
 - b. Scrutateurs et suppléants
 - c. Commission de gestion et commission des finances
8. Nomination complémentaire d'un délégué suppléant à l'ORPC
9. Divers et propositions individuelles

La Présidente passe au vote. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 27 mars 2025

Aucune correction n'est demandée.

Résultats du vote : **OUI : 20** **NON : 0** **Abstentions : 2**

La Présidente ne vote pas. Le procès-verbal est accepté avec 20 voix.

3. Communications de la Présidente

Les communes se sont manifestées auprès du Grand Conseil et du Conseil d'État à propos de la loi sur les communes. Le projet de loi sera remanié en tenant compte de leurs observations. La Présidente remercie toutes celles et ceux qui se sont investis dans ce dossier.

4. Communication de la Municipalité

M. Thévoz, syndic, indique qu'en raison du petit nombre d'inscriptions la broche du Conseil général est reportée au 4 octobre 2025.

La zone 30 dans le village et à la Mellette sera mis en place au mois de septembre prochain.

M. David Mellio fait le point sur les ressources humaines, en particulier au service de la voirie. Il annonce la démission de M. Ivar Zwahlen pour des raisons personnelles. Le recrutement de son successeur est en cours. Il revient d'autre part sur la panne du congélateur survenue deux semaines plus tôt. Les locataires ont été invités à signaler les marchandises perdues afin qu'ils puissent être indemnisés par l'assurance.

Mme Carol Gachet, vice-syndique, annonce que le guichet virtuel de l'administration communale est désormais fonctionnel. Un service de réservation de rendez-vous en ligne sera mis en place prochainement pour le Contrôle des habitants où l'affluence est souvent forte.

Nuisances de chantier passées et à venir. Mme Gachet revient sur les nuisances constatées au mois de mai dernier dans le secteur de la Croix-Neuve, dues notamment à la pose de palplanches destinées à contenir l'écoulement des eaux souterraines. La Municipalité est en contact avec les maîtres d'ouvrage pour qu'ils informent au mieux les riverains.

Chantiers à venir. Le gîte El Jire a obtenu 80% de la somme nécessaire à l'ouverture du chantier, prévue pour mi-juillet. Les travaux vont durer une dizaine de mois.

Parcelle 310. Le projet initial de sept villas mitoyennes a été fortement redimensionné à la suite des démarches de la Municipalité. Il n'y aura finalement que deux villas construites, avec une meilleure intégration dans le paysage.

Parcelle 282- DDP (droit distinct et permanent). De nouveaux projets ont vu le jour. L'objet sera inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil général.

Mme Nathalie Langlois pose une question sur l'interruption du chantier de la Croix-Neuve. Le chantier a été arrêté à la suite de problèmes d'eau. Il n'y aura pas de reprise significative avant l'automne.

M. Denis Pichonnat demande des précisions sur l'avancement du chantier de la SCHL. Mme Carol Gachet lui répond que les oppositions sont en train d'être levées. Les négociations entre l'avocat de la Commune et celui des opposants sont en cours, dans un climat plutôt constructif. Pas de nouvelles attendues avant le mois de septembre.

M. Dominique Spoerry demande des précisions sur le chantier de la place de jeux et s'inquiète de possibles retards. M. Jonathan Pichonnat donnera les informations dans sa communication.

M. Claude Kung revient sur le problème de la dépose sauvage des déchets verts : la réflexion est en cours à la Municipalité. A la question de Mme Camille Légeret qui demande si on connaît-on les auteurs de trouble, M. Kung répond par la négative : comme l'espace est ouvert, ils peuvent venir à n'importe quelle heure. Mme Martine Borgeaud rappelle la suggestion formulée par M. Nicolas Saugy lors d'un précédent Conseil général concernant la mise en place d'un dispositif de broyage. La Municipalité y réfléchit.

M. Jonathan Pichonnat fait le point sur l'avancement de la place de jeux. Le permis de construire a été délivré. On va commencer par l'abri Cottier, qui deviendra une sorte de guinguette. Le démontage de la place de jeux sera terminé avant La Bouêlée, le gros-œuvre débutera après. La Municipalité a mis des réserves sur quelques jeux dans l'attente du permis de construire de la SCHL. M. Pichonnat présente ensuite la nouvelle table et les nouveaux bancs à la place des Vernettes et à la Mellette. Il annonce également le remplacement de la « table des amoureux » entre la Mellette et Moille-Baudin.

Mme Christina Zimmermann demande des détails sur les jeux qui seront installés dans un deuxième temps. M. Pichonnat confirme l'installation du toboggan, du bac à sable, de la tyrolienne et des balançoires, mais rappelle que quelques éléments dépendront du crédit de la SCHL. Il confirme en revanche la rénovation de la place de jeux de la Mellette.

M. Dominique Spoerry demande pourquoi la Bouêlée aura lieu à la place de jeux en 2025. M. Claude Kung indique qu'il s'agit d'une raison financière : la Bouêlée ne dispose pas des crédits nécessaires pour louer le terrain aux Balances. Pour 2026, deux propositions de terrain sont à l'étude. M. Spoerry relève par ailleurs que l'initiative des bancs est sympathique, mais émet des doutes sur les emplacements de certains bancs. Mme Carol Gachet confirme que la Municipalité est consciente du problème et remercie celles et ceux qui font remonter leurs remarques à ce sujet. La Municipalité s'efforcera d'y donner suite.

M. Denis Pichonnat relève le chaos des poubelles à côté de la table aux Vernettes : le tri des déchets est très insuffisant, faute notamment d'indications claires relevées par Mme Martine Borgeaud. M. Küng indique que la Municipalité va se pencher sur la question.

M. Jonathan Pichonnat présente les résultats du sondage sur les nuisances provoquées par le trafic sur la route de Berne. (Cf. document annexé). 180 réponses sont parvenues à la Municipalité : 86 femmes, 91 hommes, 3 autres. La synthèse des résultats sera publiée dans le prochain *Chant du Rossignol*. La Municipalité va convier Mme Céline Baumgartner, voyère de l'État Région Centre à la DGMR, dans le but d'entamer les démarches pour une réduction de la vitesse à 60 km/heure sur la route de Berne et d'étudier d'autres mesures possibles (mise en place de pistes cyclables par exemple).

M. Nicolas Saugy demande que cette synthèse soit aussi disponible aussi sur le site internet. Mme Nathalie Langlois fait la même demande pour la page Facebook de la Commune. Mme Gachet prend note.

M. Alexandre Vaney relève les progrès déjà réalisés malgré tout au fil des années, en particulier sur la sécurisation des arrêts de bus.

5. Préavis municipal n° 5/2025 – Rapport de gestion 2024

La Présidente demande si la lecture du rapport de la Commission de gestion joint à la convocation est souhaitée. La lecture n'est pas demandée.

M. Jérémy Cloux, rapporteur, apporte quelques précisions, notamment sur les problèmes de voirie. La Commission souhaite en particulier qu'on améliore l'ordre autour du local de voirie, pour garantir l'accès au compost notamment. Elle relève aussi les aspects positifs, comme le soin apporté au fleurissement du village et l'installation des nouveaux bancs.

La Présidente relève la présence d'un tronc en travers du chemin de Compostelle. M. Thévoz indique que le problème est réglé.

La Présidente ouvre la discussion, qui n'est pas demandée.

La Présidente clôt la discussion et passe au vote du préavis après la lecture des conclusions.

Résultats du vote : **OUI** : 22 **NON** : 0 **Abstentions** : 0

La Présidente ne vote pas. Le Rapport de gestion 2024 est adopté à l'unanimité.

6. Préavis municipal n° 6/ 2025 – Comptes 2024

La lecture du rapport de la Commission de gestion n'est pas demandée.

La Présidente ouvre la discussion, qui n'est pas demandée.

La Présidente clôt la discussion et passe au vote du préavis après la lecture des conclusions.

Résultats du vote : **OUI** : 22 **NON** : 0 **Abstentions** : 0

La Présidente ne vote pas. Le Préavis municipal n° 6/ 2025 est accepté à l'unanimité.

7. Élections statutaires

a. Présidence et vice-présidence.

La Présidente et le Vice-Président se représentent et sont élus par acclamation.

b. Scrutateur et suppléants.

Scrutateurs : Mme Christina Zimmermann et M. Michel Jaquier sont reconduits par acclamation.

Suppléants : Mme Marie Charlotte Genton se retire. Mmes Camille Légeret et Maria Spoerry poursuivent leur mandat. Le Règlement ne nous contraint pas à une troisième suppléance, mais en vue des élections générales du 8 mars 2026, la Présidente sollicitera l'aide d'autres conseillers.

- c. **Commission de gestion** : la commission est reconduite dans sa composition actuelle (M. Jérémy Cloux, M. Michel Jaquier, M. Jérémy Genton, M. Vincent Légeret, M. Henri Mermoud, Mme Maria Spoerry, M. Marc Mostacci et Mme Christina Zimmermann) par acclamation.

Pour la **Commission des finances**, MM. Fabrice Weber, Denis Pichonnat, Cédric Koller, Jean-Marc Ruiz, Julien Jaccard et François Villars sont réélus pour un an par acclamation.

8. Nomination complémentaire d'un délégué suppléant à l'ORPC

M. Marc Mostacci devient titulaire, en remplacement de M. André Kohli que la Présidente remercie de son long engagement dans la fonction. M. Vincent Légeret se propose comme nouveau suppléant. Il est élu par acclamation, avec les remerciements de la Présidente.

9. Divers et propositions individuelles

La Présidente invite les membres du Conseil à honorer de leur présence la broche reportée au 4 octobre et relève l'importance de ce type d'évènement pour la vie communautaire.

M. Denis Pichonnat fait un rapport au Conseil général sur sa participation à la séance du Conseil intercommunal du CCSPA (Centre collecteur des sous-produits animaux) le 26 mars 2025. Il communique notamment les chiffres suivants : comptes de l'exercice 2024 : perte de 12'902.46 ; capital : 453'580.72. Le budget 2026 prévoit un déficit de 16'075.

M. Vincent Légeret revient sur le préavis n° 7/2024. Il pose une question sur l'ouverture des WC publics à la Brasserie des Randonneurs, qui n'est toujours pas effective. M. David Mellioiret répond que la Municipalité a retardé l'ouverture par crainte des déprédations constatées dans des communes proches. Elle aura lieu au cours du mois de juillet.

Mme Christina Zimmermann relève qu'aucune info sur La Bouêlée n'est disponible pour le moment. M. Claude Küng lui répond que ce sera le cas d'ici 2 semaines. Elle demande également des précisions sur l'installation de poubelles GastroVert à la déchetterie. Réponse de M. Küng : ça se fera en 2026, car cela nécessite une inscription au budget.

Mme Martine Borgeaud relève qu'à la laiterie il manque souvent des sachets pour les poubelles GastroVert. M. Küng rappelle l'existence du QR code qui permet de signaler tout problème.

Mme Christina Zimmermann revient sur la question des places de stationnement nécessaires pour chaque nouveau logement (1.1 place par logement). Où en est-on ? Mme Carol Gachet précise qu'il y a 14 places prévues et non pas 12 pour 12 logements. Concernant la mise à disposition des plans, Mme Gachet indique que ceux-ci ne sont plus disponibles après la fin de délai de la mise à l'enquête, à moins de s'adresser directement au constructeur.

Mme Fanny Bertholet relève qu'à l'épicerie, on a refusé l'accès aux WC à une habitante. M. David Mellioiret indique qu'il va faire le nécessaire auprès des exploitants.

M. François Villars relève que le chemin des Cailloux près de la Mellette n'est plus entretenu depuis quelques temps. La Municipalité prend note.

Mme Camille Légeret remercie pour l'organisation de la broche et félicite la Municipalité de son report en octobre.

M. Nicolas Saugy annonce que l'Amicale du Four à pain manque un peu de relève. Il rappelle qu'elle organise, d'avril à octobre, une série de fournées auxquelles les habitants sont conviés sur inscription. Il rebondit également sur la remarque précédente d'Alexandre Vaney et relève le gros progrès représenté en son temps par la pose du revêtement phono-absorbant.

M. François Villars demande si l'on pourrait envisager une invitation des conjoints à la broche. Mme Martine Borgeaud approuve l'idée.

M. Michel Jaquier relève qu'il reste un dernier exemplaire des nouveaux candélabres à installer. Réponse de M. Claude Küng : il est en commande.

M. Alexandre Vaney exprime son inquiétude par rapport à la gestion de l'épicerie et à sa possible disparition. La Municipalité partage cette inquiétude, a rencontré les actuels tenanciers, mais ne peut pas avoir d'autres exigences que le paiement ponctuel du loyer. Les actuels locataires sont au bénéfice d'un bail de 5 ans.

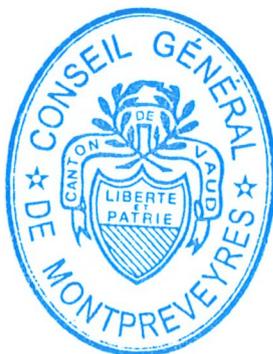
M. Claude Küng informe le Conseil que les informations sur La Bouêlée sont disponibles sur Facebook et Instagram.

Agenda :

- Fermeture du bureau communal du 21 juillet au 11 août.
- Fête du 1^{er} août dès le 31 juillet (projection en plein air) aux Cullayes, en collaboration avec Servion.
- L'accueil des nouveaux habitants aura lieu le 22 août.
- La Bouêlée aura lieu les 22 et 23 août.
- Un Conseil général extraordinaire se tiendra le mercredi 27 août avec notamment un préavis sur les canalisations de la rue du Village.
- Le karaoké de l'USL aura lieu le 6 septembre.
- Prochaine permanence conseil-construction : le 30 septembre, sur inscription.
- Prochain Conseil général ordinaire : jeudi 2 octobre.

La Présidente remercie l'assemblée et clôt la séance à 21h35.

Martine Borgeaud
Présidente



Eric Dewarrat
Secrétaire suppléant

